

Eckert, Denis (1996) *Évaluation et prospective des territoires. Montpellier/Paris, GIP Reclus/La documentation française* (Coll. « Dynamiques du territoire », no 16), 256 p. (ISBN 2-11-003636-2)

Jean-Paul Hubert

Les territoires dans l'oeil de la postmodernité  
Volume 41, numéro 114, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022694ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/022694ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)  
1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hubert, J.-P. (1997). Compte rendu de [Eckert, Denis (1996) *Évaluation et prospective des territoires*. Montpellier/Paris, GIP Reclus/La documentation française (Coll. « Dynamiques du territoire », no 16), 256 p. (ISBN 2-11-003636-2)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 41(114), 463-464. <https://doi.org/10.7202/022694ar>

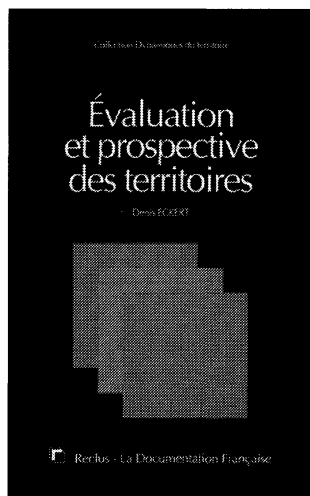
ECKERT, Denis (1996) *Évaluation et prospective des territoires*. Montpellier/Paris, GIP Reclus/La documentation française (Coll. «Dynamiques du territoire», n° 16), 256 p. (ISBN 2-11-003636-2)

Le territoire est un concept théorique pour les sciences humaines, un objet technique et politique pour les administrations et les décideurs, une référence identitaire pour ses habitants. Cette notion, qui traverse plusieurs champs, peut souvent cristalliser les attentes et les malentendus entre ces groupes d'acteurs. Dans un contexte de communication difficile, le livre de Denis Eckert est bienvenu. Il balise avec soin un terrain de rencontre où les chercheurs peuvent répondre à la demande des décideurs. Cette réponse prend la forme d'une «évaluation» qui permet de «mesurer globalement les territoires c'est-à-dire parvenir à mieux les situer, apprécier les dynamiques, en connaître les possibilités raisonnablement prévisibles d'évolution» (p. 7). Mais ce terrain a des règles: dérivée de la connaissance géographique et fortement liée à la prospective, l'évaluation doit rester en deçà du champ de l'action politique. En contrepartie, le géographe doit laisser au demandeur d'évaluation le choix de l'espace à étudier et sa délimitation. Dans un texte qui mêle sociologie des sciences, théorie de l'espace géographique et géographie régionale ou urbaine, l'auteur s'emploie à montrer comment une pratique scientifique peut se développer dans un tel contexte.

Dans un premier et court chapitre, l'évaluation des territoires est définie comme un produit scientifique et comme une pratique, selon l'habitude bien française de confondre le processus et son résultat. Les deuxième et troisième chapitres, consacrés aux «fondements théoriques» et à une «mise en perspective» du travail d'évaluation, présentent les contraintes qui pèsent sur ce produit scientifique: il doit être à la fois objectif, axiologiquement neutre et utile à l'action politique, à l'instar d'évaluations menés dans d'autres disciplines. Le quatrième chapitre explique, dans un «protocole de travail» largement illustré d'exemples, comment satisfaire aux conditions impératives de rigueur méthodologique et de productivité élevée.

Denis Eckert déploie deux argumentations parallèles. La première est fondée sur les acquis de la géographie dans la modélisation et l'explication des systèmes spatiaux. La seconde repose sur les réalisations du GIP Reclus (dont il fait partie) en matière d'évaluation. Ces «études de cas» sont présentées dans un cinquième chapitre avec simplicité et honnêteté.

Les deux argumentations doivent s'épauler. En effet, la systémique fournit à l'auteur un cadre général pour définir la «performance» d'un territoire dans sa capacité d'autorégulation. Mais celui-ci souligne aussi que la formalisation des systèmes spatiaux est incomplète, qu'elle ne s'applique pas à des espaces manquant



---

par trop d'unité et que les données statistiques bien adaptées aux formalisations existantes sont rares. Les études réalisées par les chercheurs expérimentés du GIP Reclus lui donnent l'occasion d'expliquer comment pallier les insuffisances théoriques pour répondre à la demande toujours pressante des acteurs politiques. Malgré tout, selon Denis Eckert, «une évaluation donnée, une étude de cas, ne peut en un sens que décevoir si on la rapporte à la formulation rigoureuse des objectifs théoriques» (p. 146).

L'évaluation des territoires marque un regain d'intérêt des géographes pour la prospective mais elle est encore, d'après l'auteur, une pratique jeune. Lorsqu'il situe celle-ci dans l'histoire de la géographie au troisième chapitre, il lui accorde bien peu de précurseurs, tout au moins en France. Cette pratique est en devenir, aussi le livre ne s'achève-t-il pas sur la présentation des études de cas mais sur une «discussion critique» où reviennent les questions abordées selon une suite de thèmes rangés par ordre alphabétique.

Les six chapitres de l'ouvrage sont fort différents, dans leur taille, leur construction et le plaisir qu'on prend à les lire. L'auteur insiste à juste titre sur le va-et-vient entre l'engagement dans la pratique et la prise de recul par la théorie, qui seul fait progresser l'objectivation du réel. Mais il montre aussi que le contexte social, très contraignant, et le contexte théorique, assez lâche, de «l'évaluation des territoires» placent fréquemment le chercheur dans des situations où l'éthique est son seul guide. Dans ces conditions, la pratique de l'évaluation est-elle un bon tremplin pour développer la discussion générale sur l'objet géographique appelée dans le dernier chapitre? À ce propos, l'ambition épistémologique et la référence répétée à l'*Homo Academicus* de Pierre Bourdieu aboutissent parfois à un code moral qui peut rapidement fermer toute discussion critique. Pour ne citer que cet exemple, la discussion sur la notion de potentiel, qui est périphérique pour la systémique mais centrale pour une problématique de la valeur, me paraît éludée par l'intrusion d'un jugement moral («le terme est dangereux», p. 231). La volonté d'ouverture du théoricien semble alors piégée par la bonne foi du praticien. Peut-être aurait-il fallu, dès les prémisses, distinguer davantage l'évaluation en tant que résultat et l'évaluation en tant que processus.

Jean-Paul Hubert  
CRIA  
Université de Paris I Sorbonne